



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



15146255

TRIBUNAL DE COMMERCE

29-09-2015

NIVELLES

Greffe

N° d'entreprise : 0425.833.760
Dénomination Vincent Computers & Constructions SPRL
 (en entier) :

Forme juridique : SPRL

Siège : Chemin des Maréchaux 29 1300 Wavre

Objet de l'acte : Nomination gérant

Tous les actionnaires étant présents, l'assemblée générale extraordinaire du 02/09/2015 est valablement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour.

La séance est ouverte à 18h00 sous la présidence de Mr Fortpied Philippe

ORDRE DU JOUR

1. La nomination au 02/09/2015, au poste de gérant de Monsieur Fortpied Gil (82.09.23-287.32). L'assemblée générale décide si le mandat de gérant est ou non exercé gratuitement. Si le mandat de gérant est rémunéré, l'assemblée générale, statuant à la simple majorité des voix détermine le montant de cette rémunération fixe ou proportionnelle. Cette rémunération sera portée aux frais généraux, indépendamment de tous frais éventuels de représentation, voyages et déplacements. Monsieur Fortpied Gil est nommé gérant non statutaire à durée illimitée. La totalité des pouvoirs de la gérance lui est attribuée.

RESOLUTIONS

L'assemblée générale approuve, à l'unanimité les points suivant :

1. La nomination au 02/09/2015, au poste de gérant de Monsieur Fortpied Gil (82.09.23-287.32). L'assemblée générale décide si le mandat de gérant est ou non exercé gratuitement. Si le mandat de gérant est rémunéré, l'assemblée générale, statuant à la simple majorité des voix détermine le montant de cette rémunération fixe ou proportionnelle. Cette rémunération sera portée aux frais généraux, indépendamment de tous frais éventuels de représentation, voyages et déplacements. Monsieur Fortpied Gil est nommé gérant non statutaire à durée illimitée. La totalité des pouvoirs de la gérance lui est attribuée.

La séance est levée à 18h30.

Fait à Wavre, le 02/09/2015,

Monsieur Fortpied Philippe
 Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/10/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature